



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### 1. RESERVATION

La réservation d'un séjour dans l'une de nos résidences peut être effectuée par télécopie, courrier, mail, internet et/ou par l'envoi d'une fiche de réservation accompagnée du règlement de votre acompte, le tout adressé à CELA Hôtels - Resorts - Spas - Service Réservations - Av des Hauts de Canet - 66140 CANET EN ROUSSILLON – Tel : 0033 (0)4 68 73 27 79 – fax : 0033 (0)4 68 73 37 91 – contactcela@cela.fr – www.cela.fr

La demande de réservation est enregistrée (sous réserve de disponibilité) dès sa réception et une opératrice du service réservation prendra contact avec le client afin de produire une confirmation définitive du séjour qui lui sera adressée. Cette confirmation précisera notamment la résidence choisie, les dates de séjour, les tarifs, les prestations souscrites...

Les locations peuvent se faire à la nuitée (hors périodes de haute saison et selon disponibilité), en court séjour ou à la semaine entière à partir d'un samedi, d'un dimanche\* ou d'un lundi\* après 17h00 jusqu'à un autre samedi, dimanche\*, ou lundi\* avant 10h00.

\*uniquement CELA Canet

### 2. CESSION DU CONTRAT

La réservation est personnelle ; il est interdit, le contrat devenant nul, de sous-louer ou de céder son appartement à un tiers, sans avoir au préalable reçu une autorisation écrite de la Direction.

Toute personne supplémentaire au contrat initial verra (sous réserve d'acceptation) sa facturation majorée de 50€ par semaine.

### 3. TARIFS

Les tarifs figurant sur la documentation CELA ne sont pas contractuels et sont communiqués sous réserve de modification, d'erreur d'impression ou d'omission. S'ajouteront au prix de l'hébergement :

- le montant des prestations choisies en supplément. Le client pourra réserver et consommer sur place des prestations supplémentaires (sous réserve de disponibilité) qui lui seront facturées par la résidence.

- Les frais de dossier de 25€ applicables pour toute réservation.

- La taxe de séjour réglementaire qui doit être acquittée, par CELA, pour le compte de la commune sur laquelle se trouve la résidence et qui est variable selon le lieu et la période du séjour. Le montant de cette taxe est donné à titre indicatif et peut être soumise à des variations liées aux décisions du conseil municipal. Pour l'application des tarifs « enfants », l'âge pris en considération est celui au 1<sup>er</sup> jour du séjour. Une pièce d'identité pourra à ce titre être demandée pour valider ces conditions tarifaires préférentielles.

Aucune prolongation de séjour au-delà du temps réservé ne pourra être garantie.

### 4. FACTURATION & PAIEMENT

Une facture sera établie suivant le nombre de semaines réservées. Elle ne tiendra pas compte d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé aux dates mentionnées dans le contrat. A votre arrivée, vous devrez déposer une caution de 230€ (appts) / 250€ (CELA Chamrousse/Orelle-ValThorens/Isola2000) ou 400€ (villas/chalets) avec n° de carte de crédit Visa, Master, American Express ou chèque libellé à l'ordre de CELA, régler la taxe de séjour et signer votre fiche d'arrivée. Cette caution vous sera renvoyée une semaine après votre départ.

Modalités de paiement : 2 formules possibles :

- Formule A : 1<sup>er</sup> acompte de 30%, avec un minimum de 225€ : 200€ + 25€ (frais de dossier), à régler à la réservation, 2<sup>ème</sup> acompte de 50%, à régler 60 jours avant votre arrivée, Solde à régler 15 jours avant votre arrivée.

- Formule B : Paiement complet du séjour à la réservation avec frais de dossier offerts. La formule B ne s'applique que pour les réservations

faites au moins 60 jours avant la date d'arrivée et n'est pas cumulable avec d'autres promotions spéciales.

Pour toute réservation faite :

60 jours avant la date d'arrivée : règlement de 75% du total de la réservation,

21 jours avant la date d'arrivée : règlement de 100%.

Les chèques vacances sont acceptés en paiement de l'acompte ou du solde de la facture dans toutes les résidences. Le paiement par bons CAF n'est pas accepté.

### 5. ANNULATION

En cas d'annulation JUSQU'A 8 SEMAINES avant le début de votre séjour, que vous ayez souscrit ou non une assurance annulation, nous vous rembourserons les sommes reçues minorées d'une pénalité de 25€ + frais de dossier de 25€ soit 50€. MOINS DE 8 SEMAINES avant le début de votre séjour la totalité des sommes versées restera acquise par CELA.

Souscrire une assurance annulation vous permettra d'être remboursé par l'organisme assureur. Il vous est possible de souscrire une assurance annulation auprès d'un professionnel de votre choix ou de profiter des services de notre partenaire assurances voyages. Renseignements CELA : 04 68 73 27 79.

### 6. DEROULEMENT DU SEJOUR

Les informations concernant les prestations relatives au séjour indiquées dans la documentation CELA, ne sont pas contractuelles. CELA se réserve la faculté d'y apporter certaines modifications.

Chaque locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur de la résidence.

A l'arrivée, un inventaire complet décrivant le logement sera remis au client et le matériel mis à sa disposition. Le client devra déclarer toute anomalie à la réception.

LES ANIMAUX NE SONT PAS ADMIS. Leur présence annule le contrat et entraîne l'exclusion de la résidence.

Parkings : Les parkings sont sécurisés. Un gardiennage est effectué la nuit dans l'enceinte de la résidence (CELA Canet et Alénya), néanmoins, la société CELA décline toute responsabilité en cas de dommages ou vols survenant dans l'enceinte du parc de stationnement.

### 7. APRES VENTE

Réclamations : Toute réclamation concernant un séjour devra être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception au service Qualité de CELA.

Litiges : Il est expressément convenu entre CELA et le client que seul sera compétent, en cas de litige de toute nature, interprétation, exécution ou rupture de contrat et de façon plus générale concernant les relations existantes entre les 2 parties, le tribunal de commerce de Perpignan(66).

Service qualité : Soucieux d'améliorer sans cesse la qualité de nos services, CELA souhaite connaître vos remarques à propos de l'organisation de votre séjour dans nos résidences (accueil, confort, environnement, loisirs et activités proposées, ...). Nous vous prions de bien vouloir remplir le questionnaire de satisfaction qui vous est remis à votre arrivée dans votre pack de bienvenue et le déposer à la réception ou le retourner par la Poste à la résidence qui vous a accueillie.



**CELA Hôtels - Resorts - Spas**

Malibu Village - Av. des Hauts de Canet - 66140 CANET EN ROUSSILLON

Contact service commercial CELA : Tél. 04 68 73 27 79 - Fax : 04 68 73 37 91

contactcela@cela.fr